

# Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos

Siège social : 40 rue de la Palombière 13270 Fos sur Mer ☎ 06 86 55 43 37

Bureau : 22 avenue Jean Jaurès 13270 Fos sur Mer ☎ 04 42 05 46 49

e-mail : [adpogf@orange.fr](mailto:adpogf@orange.fr)

Site internet : [www.gazdefos.com](http://www.gazdefos.com)



## ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20 DECEMBRE 2007

Convoquée à 18h à la salle Hertsoën Avenue Jean Jaurès à Fos sur Mer

Annoncée aux adhérents lors des permanences précédentes ainsi que par les moyens de communication habituels : affichage, annonces aux radios et dans la presse.

### En présence :

Neuf membres du Conseil d'Administration

- Daniel MOUTET Président
- Marc DELCORSO Vice Président
- Louis BARNES Secrétaire
- André VILA Trésorier
- Djamel SAIDI Trésorière Adjointe
- Toumi ANANE Administrateur
- Léon FAWLICKI Administrateur
- Pierre BENOIT Administrateur
- Véronique DOLOT Administratrice

### Excusé :

Philippe MERCIARI Administrateur

Y assistaient : 110 personnes dont 67 adhérents (voir les 6 feuilles d'émargement)

L'assemblée Générale a débuté à 18h30

- Président de Séance : Daniel MOUTET
- Secrétaire de Séance : Natacha LABAT

Le Président lit l'ordre du jour et remercie tous les adhérents pour leur mobilisation tout au long de l'année écoulée.

\*\*\*\*\*

### I/ Bilan Moral : compte rendu des activités de l'année 2007

Le Président retrace chronologiquement, à l'aide d'un diaporama, les nombreuses actions entreprises par l'association avec l'aide des adhérents, très fortement mobilisés au cours de l'année.

Il en commente chaque point et plus particulièrement les dossiers ayant fait l'objet de toute l'attention : Venue de José BOVE, Manifestation et Moratoire contre l'incinération.

Projection de film, Inauguration du local d'ADPLGF, Don de l'association « Terry le petit Ange ». Décisions du Tribunal Administratif de Marseille.

## 2/ Bilan Financier de l'année 2007

Le trésorier André VILA commente les chiffres de son bilan comptable qui s'affiche sur le diaporama. Il met à disposition les registres de comptabilité.

*Bilans Moral et Financier approuvés à l'unanimité, quitus est donné.*

## 3/ Renouvellement d'un 1/3 des membres du Conseil d'Administration

Au cours du Conseil d'Administration du 12 décembre 2007, ont été désignés membres sortants :

- Léon PAWLICKI Administrateur (se représente à son poste)
- Philippe MERCIARI Administrateur (se représente à son poste)
- Pierre BENOIT Administrateur (se représente à son poste)

Sous proposition du Conseil d'Administration, la candidature de Rebecca HORIOT pour intégrer le bureau a été adoptée à l'unanimité.

Le nombre des membres du Conseil d'Administration, passe donc de 10 à 11 personnes, comme les statuts le prévoient, pouvant aller jusqu'à 12. Il sera procédé au prochain Conseil d'Administration à la répartition des postes au sein du bureau.

Toutes ces questions ont été proposées au vote.

Elles ont été acceptées à l'unanimité par vote à main levée des adhérents présents.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose désormais comme suit et la déclaration sera faite en sous-préfecture dans les délais légaux :

- Président : Daniel MOUTET
- Vice Président : Marc DELCORSO
- Secrétaire : Louis BARNES
- Trésorier : André VILA
- Trésorière Adjointe : Djamela SAIDI
- Administrateur : Toumi ANANE
- Administrateur : Léon PAWLICKI
- Administrateur : Pierre BENOIT
- Administrateur : Véronique GRANIE
- Administrateur : Philippe MERCIARI
- Administrateur : Rebecca HORIOT

## 4/ Décisions

- Donner mandat à Maître Vanessa OLIVIER pour continuer toutes les procédures concernant la demande d'exploitation du centre de traitement multifilières de déchets ménagers avec valorisation énergétique à Fos sur Mer : *proposé au vote et approuvé à l'unanimité*

- Il est proposé aussi de décider que notre association saisisse le comité d'examen du respect des dispositions de la Convention d'Aarhus, de la violation de celles-ci par la France

lors du processus décisionnel de l'incinérateur de MPM ainsi que de mandater le Cabinet PICHAVANT-CHETRIT pour saisir ce comité de notre action et représenter devant lui notre association tout au long de cette procédure.

*Proposé au vote et approuvé à l'unanimité*

- Le Président lit les statuts de l'association et demande en 1<sup>er</sup> lieu de changer l'objet pour pouvoir élargir la compétence de l'association au territoire départemental et non plus à la seule commune comme cela était le cas précédemment. Quelques remaniements ont également été exercés, mais sans changer le but de l'association. :

*Proposé au vote et approuvé à l'unanimité*

- Le Président propose de diminuer les permanences qui se tenaient tous les vendredis, pour passer à deux vendredis par mois et ce le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois :

*Proposé au vote 38 personnes se sont exprimés pour et 7 personnes se sont déclarés contre.*

*Le Président propose donc un essai pendant 6 mois à deux vendredis par mois.*

### 5/ Questions diverses

Un adhérent demande comment c'est passé l'intervention devant la Commission des pétitions de l'Union Européenne, suite à la plainte de Diamila SAIDI. Le Président a tenu à la féliciter avant d'expliquer le déroulement de l'intervention, en précisant que l'Europe poursuivait l'instruction du dossier.

Mr Bernard GRANIE Président du SAN QUEST PROVENCE étant présent à l'Assemblée Générale, a été sollicité au sujet du Projet AIGRETTE par les adhérents et a répondu : Le Projet Aigrette est en phase d'investigation et il commence à avoir des résultats. Etude sur les sols en cours, résultat en janvier 2008, puis des explorations complémentaires seront faites sur l'air, l'eau et la faune/flore résultats dans 18 mois.

Le Président clôt l'Assemblée Générale annuelle à 20h30 et invite à se réunir autour du pot de l'amitié.

Compte rendu rédigé le 21 décembre 2007.

Le Président de séance  
Daniel MOUTET  
Président de l'Association

La Secrétaire de Séance  
Natacha LABAT  
Salariée de l'Association

